

Conseil Municipal du 24 septembre 2015

Compte rendu

PRESENTS : Michèle BEUZIT, Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, Aurélien LE GUILCHER, Vanessa ROUSVOAL, Morgane LEGLAND, Jörg TWARZ, Ghislaine PORCHER

ABSENT : Guillaume GERARD, excusé

PLU-I

Le Conseil s'est prononcé pour le transfert de compétence du Plan Local d'Urbanisme à Morlaix Communauté.

SURTAXE EAU TARIF 2016

Le Conseil Municipal décide de ne pas revaloriser la part communale de la redevance eau pour l'année 2016 et décide de conserver le tarif 2015, à savoir

- **Redevance Annuelle d'abonnement :**

Année 2015	52,97 €
------------	---------

- **Mètres cubes consommés :**

de 0 à 20 M3, le m3	0,85 €
de 21 à 70 M3, le m3	0,81 €
de 71 à 120 M3, le m3	0,78 €
de 121 à 300 M3, le m3	0,77 €
au-delà de 300 M3, le m3	0,51 €

VENTE D'EAU A LA COMMUNE DE PLOUGONVEN :

- **Redevance Annuelle d'abonnement**

Année 2015	57,02 €
Mètres cubes consommés, le m3	0,42 €

CONVENTION WIMAX

Dans le cadre de la résorption des zones non couvertes par le service internet via l'ADSL, le Département a contractualisé avec l'opérateur AXIONE pour que soit assuré le déploiement d'un réseau de télécommunication à haut débit, dénommé Penn Ar Bed Numérique. A cet effet, depuis 2010, AXIONE a signé une convention avec la Commune pour pouvoir installer une antenne « Wimax » sur un terrain communal au lieu-dit « Le Télégraphe » qui arrive à terme le 22 mars 2016.

Le Conseil autorise la signature d'une convention avec le Département pour une durée de 4 ans moyennant le versement d'une somme forfaitaire de 2 800 € (soit 700 € par année).

SPANC 2014

Les conseillers prennent connaissance du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif réalisé par Morlaix Communauté qui a en charge ce service.

Pour la commune, le nombre de dispositifs d'assainissement non collectif est de 101.

Satisfaisant : 16 %

Non satisfaisant : 18 %

Satisfaisant avec réserves : 65 %

En projet : 1 %

Le Conseil en prend acte, ce rapport est consultable en Mairie.

SALLE AN AMZER VAD

Suite au bilan énergétique effectué par l'agence HEOL sur les bâtiments communaux, il nous ait conseillé d'apporter des améliorations sur le chauffage de la salle An Amzer Vad. Le conseil va faire appel à un cabinet d'études.

DECHETERIE DE TOULIVINEN

Une réunion de la commission Environnement s'est tenue le vendredi 18 septembre à Morlaix Communauté pour prendre connaissance de l'étude d'optimisation des déchèteries communautaires effectué par le cabinet Atlance

Il en ressort que la déchèterie de Toulivinen n'est pas en conformité avec les normes de sécurité et devrait faire l'objet d'une fermeture.

Les élus expriment leur position de refus contre la fermeture et pour faire valoir leurs arguments en faveur du maintien de cette déchetterie, un courrier en commun avec la commune de Plougouven va être adressé en ce sens au président de Morlaix Communauté.

QUESTIONS DIVERSES

Les Elections Régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Le repas du CCAS pour les personnes de 65 ans et plus aura lieu le Dimanche 8 novembre au restaurant SKOL LOUARN.

Le gouter de Noël offert aux enfants de la commune jusqu'à 12 ans aura lieu de Dimanche 20 décembre à la Salle An Amzer Vad.

Un courrier nous ait parvenu pour demander la réalisation de ralentisseur afin de réduire la vitesse à l'entrée du bourg au niveau du 36 rue des marais Cette portion est située hors agglomération et s'agissant de la route départementale n° 9 elle sera transmise au service du Conseil Départemental pour information.

Pour une meilleure sécurité, un miroir routier va être installé au lieu-dit Kéryven.

Mme Andrée HUGUEN a repris contact et propose de céder gratuitement à la commune, le terrain cadastré section D n° 94 d'une superficie de 55 m² situé au 2 de l'impasse Pors an Touch sur lequel se trouve les ruines d'une habitation.

Les frais de cette transaction et ensuite la démolition des ruines seront à la charge de la commune. Accord du conseil

Il y a lieu de prévoir des travaux d'élagages sur les routes communales. Etat des lieux à réaliser.

Une rampe d'accès au foyer du Club des aînés du Lannec va être réalisée par Jörg TWARZ avec l'aide des agents communaux.

Le Conseil modifie le tarif de location pour la salle An Amzer Vad comme suit, à compter du 1^{er} octobre :

Loto et Autres manifestations Commune : 70 € Extérieur : 100 €